

Avis 09-A-20 du 09 juin 2009

relatif à un accord dérogatoire aux délais de paiement dans le secteur des produits aciers

Posted on: 17 juin 2009 | Secteur :

INDUSTRIE

Présentation de l'avis

Informations sur l'avis

Origine de la saisine

Ministre de l'Economie, de l'industrie et de l'emploi

Dispositif(s)

se référer à l'avis

**Entreprise(s)
concernée(s)**

Fédération Française de l'Acier (FFA),
Fédération Française de la Distribution des
Métaux (FFDM), Fédération de l'Industrie
du Béton (FIB), Confédération du Négoce
de Bois et Matériaux de construction
(CNBM),
Fédération du Négoce des Matériaux de
Construction (FNMC), Fédération Française
du Négoce de Bois (FFNB), Fédération des
Coopératives d'achat pour les Artisans du
Bâtiment (FORCAB),
Chambre Nationale de l'Artisanat, des
Travaux Publics et des activités annexes
(CNATP), Fédération Française du
Bâtiment (FFB), Confédération de
l'Artisanat et des Petites Entreprises du
Bâtiment (CAPEB),
Fédération Nationale des Travaux Publics
(FNTP), Fédération Nationale des Sociétés
Coopératives de Production du Bâtiment
et des Travaux Publics (FNSCOP BTP),
Fédération Française des Artisans
Coopérateurs du Bâtiment (FFACB)

Lire

le texte intégral de l'avis
98.36 Ko